

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la salle Simone de Beauvoir à 18h30.

Date(s) pour cet événement

Le 21 février 2024 de 18h30 à 20h00

Le 04 avril 2024 de 18h30 à 20h00

Le 04 juillet 2024 de 18h30 à 20h00

Le 10 octobre 2024 de 18h30 à 20h00

Le 11 décembre 2024 de 18h30 à 20h00

Ajouter au calendrier

- [iCalendar](#)
- [Outlook](#)
- [Google Calendar](#)
- [Yahoo Calendar](#)

QU'EST CE QU'UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Le Conseil Municipal est l'assemblée élue pour 6 ans à l'occasion des élections municipales qui délibère sur les affaires de la commune. Présidé par le Maire, le conseil est constitué de **29 conseillers municipaux**.

Ses compétences touchent les biens qui appartiennent à la Ville, le domaine public communal, son budget, les emplois des agents communaux et les services publics municipaux à l'attention des Libercourtois. Il peut également voter des vœux sur des questions ayant un intérêt local. Le Maire convoque les séances du conseil municipal et en fixe l'ordre du jour.

Tous les habitants peuvent y assister, les séances étant publiques.

Les dates 2024 à retenir :

- Mercredi 21 février à 18h30
- Jeudi 4 avril à 18h30
- Vendredi 4 juillet à 18h30

- Jeudi 10 octobre à 18h30
- Mercredi 11 décembre à 18h30

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux précédentes dans la rubrique ci-contre :



Les comptes-rendus du Conseil Municipal

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux depuis 2011.

Informations pratiques

Lieu

Salle Simone de Beauvoir
Place de l'hôtel de ville
62820 Libercourt
France

Public cible de l'événement
Adultes